

Mini Green Power

recycle les déchets en énergie

A Hyères, Mini Green Power crée des centrales « vertes » qui produisent de l'électricité, du chaud et du froid, à partir de déchets verts.



Katarina Reynier et Jean Riondel devant la mini centrale installée à Hyères, dans les locaux de Mini Green Power.

À 45 ans, Jean Riondel voulait tourner la page. « J'ai passé 20 ans à mettre en service des turbines à gaz parmi les plus grosses du monde », explique le président et cofondateur de Mini Green Power. « Avec le temps, une conviction est née. Ces mégas centrales, basées sur l'énergie fossile génèrent des profits colossaux mais souvent au détriment des états, des hommes et de l'environnement ». Aussi, avec son projet de mini centrale, l'ingénieur prône un système gagnant gagnant, à taille humaine, basé sur la revalorisation des déchets. « J'ai divisé par cinq mon salaire mais je suis bien plus heureux », dit-il.

Les centrales conçues par Mini Green Power intéressent déjà le monde entier. Depuis son détour par la Cop 21, en décembre dernier, les clients affluent. Les « usines » tournent à la biomasse. Ou, plus trivialement, aux déchets végétaux. Et produisent du chaud, du froid et de l'électricité. « En France, le rachat d'électricité n'est pas intéressant. Nos usines seront davantage utilisées pour chauffer ou refroidir. Dans les DOM-TOM par contre, l'électricité se revend 5 fois plus cher qu'en métropole », indique Jean Riondel. Et, à chaque partie du

monde son or vert. « Ce sont les branchages et les écorces, dans l'industrie du bois ou du papier. Les coques (noix, noisettes, etc.) ou les noyaux (olives, pruneaux, etc.) dans l'agroalimentaire. Les résidus liés à la culture du cacao, du riz, de la canne à sucre... On peut aussi y sécher et y brûler les boues des stations d'épuration ». Autant de déchets qui ne sont jamais valorisés et dont la destruction coûterait en moyenne, aux collectivités et aux professionnels, entre 30 et 50 euros par tonne. « Nos centrales n'ont que 100 à 200 m² d'emprise au sol et peuvent s'installer sur n'importe quel terrain plat. Au lieu de transporter les déchets verts et de payer pour s'en débarrasser, ils deviennent une source d'énergie. Le rendement de nos machines dépassent les 80% et permet de rendre un bâtiment autonome, voire de revendre de l'énergie. Ces solutions sont particulièrement adaptées pour des communes de 20 000 à 60 000 habitants ».

David Anton